



Le Conseil Municipal approuve le compte rendu de la réunion publique du 4 novembre 2016.

M. Thierry VANEL fait part du décès de M. Jean-Claude FRECON, Sénateur et Président du Syndicat des Eaux des Monts du Lyonnais

## Engagement pour la mutualisation des services Ressources Humaines

Florent CHIRAT a rédigé une lettre d'intention auprès de la CCPA pour confirmer l'engagement de la Commune dans la mutualisation des services Ressources Humaines. A ce jour, sept communes s'engagent d'une manière certaine dans la mutualisation de ce service, certaines sont encore en réflexion et d'autres ne souhaitent pas s'engager dans ce projet pour l'instant

## Point sur les Ressources Humaines de la Commune

Le contrat d'avenir de Romain NAYRAND, agent technique, se termine au 18 janvier 2017. Ce dernier a émis le souhait de ne pas renouveler une troisième année, la Commune a lancé un appel à candidatures pour proposer ce même type de contrat. Un jeune, remplissant les conditions d'éligibilité au contrat d'avenir et correspondant au profil de poste a été retenu. Un contrat lui sera proposé début d'année 2017.

## Nomination des agents recenseurs et proposition de rémunération

Florent CHIRAT rappelle qu'il incombe à la Commune de recruter et rémunérer les deux agents qui effectueront l'enquête de recensement de la population qui se déroulera en janvier et février 2017. Il propose la candidature de Maxime VERNY et Mélanie DESSAINTJEAN. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le recrutement de ces deux personnes en tant qu'agents recenseurs et décide de leur reverser l'intégralité de la somme allouée par l'Etat, soit 1 132 €, répartie au prorata du nombre de personnes recensées, ainsi que la somme de 100 € par agent recenseur, pour les frais kilométriques.

## Finances

### Décision Modificative au Budget communal 2016 :

Afin d'ajuster, en cette fin d'année, les crédits nécessaires en fonctionnement, Philippe VERNY propose la décision modificative suivante :

- Article 615232 :- 3 800,00 €
- Article 022 : - 500,00 €
- Article 6411 : + 1 000,00 €
- Article 73925 : + 1 400,00 €
- Article 6558 : + 1 900,00 €

### Budget 2017 : autorisation pour les dépenses d'Investissement

Dans l'attente de l'adoption du budget primitif 2017, et en application de l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal a la possibilité d'autoriser le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'Investissement à hauteur de 25 % du montant des crédits d'Investissement ouverts au budget précédent (hors dépenses afférentes au remboursement de la dette). Cette délibération est approuvée à l'unanimité et vient en complément des restes à réaliser (crédits de report des opérations d'Investissement de 2016 à 2017).

## Compte-rendu du Conseil Municipal

du vendredi 16 décembre 2016

Début à 20h

Présents : *Florent CHIRAT, Philippe VERNY, Cyrille GOUTTE, Cédric BLANC, Marthe CHIRAT, Philippe JAILLET, Jean-Marc MAZALLON, Pascaline RONCHIETTO, Chantal SAUVANT, Thierry Vanel*

Absents excusés : *Marie Charlotte SIMON, Sylvie CARRET, Françoise COUSIN, Alain FARJOT, Bertrand GIROUD*

Secrétaire de séance : *Cyrille GOUTTE*

*Gaëlle LORNAGE*, secrétaire de mairie est présente.

### **Pour recevoir la version mail :**

[cominfo@saintjulienurbibost.fr](mailto:cominfo@saintjulienurbibost.fr)

### **Site internet du village**

[www.saintjulienurbibost.fr](http://www.saintjulienurbibost.fr)

### **Page Facebook**



### Projets d'investissement

Florent CHIRAT présente au Conseil Municipal une proposition des différentes opérations d'investissement envisagées pour 2017 et les années à venir. Cette proposition représente une première ébauche, elle a surtout pour objectif de préparer le budget 2017 et de prévoir les demandes de subventions auprès du département, de la région et de l'état pour les années à venir.

### Intégration du budget CCAS au budget communal

En accord avec la Commission CCAS, le Maire propose aux conseillers municipaux d'intégrer le Budget CCAS au Budget principal de la Commune à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017. Cette mesure permet de supprimer les obligations annuelles supplémentaires (adoption d'un budget distinct, reddition des comptes...) sans pour autant remettre en cause l'action sociale de la commune, l'action et le fonctionnement du CCAS restent inchangés et seront pris en charge par la Commission CCAS, les membres restant à l'identique. Un service sera créé dans le budget communal afin de prendre en compte les recettes et les dépenses liées au CCAS.

### **Centre de Gestion : convention d'assistance juridique 2017**

Monsieur le Maire rappelle que la Commune est adhérente à la mission d'assistance juridique du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Rhône depuis 2001. La Commune fait régulièrement appel à ce service. Pour 2017 la participation financière s'élève à 482 €. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de renouveler la convention pour 2017.

### **Dossier PLU : rapport du Commissaire Enquêteur**

Le Commissaire Enquêteur a rendu son rapport suite à l'enquête publique qui s'est déroulée du 17 septembre au 18 octobre 2016. 12 personnes sont venues rencontrer le commissaire enquêteur sur les permanences. Ce rapport sera disponible en mairie et sur le site de la commune dès le début de l'année. Au final, le commissaire enquêteur émet un avis très favorable au projet du PLU. Le projet doit être présenté une dernière fois aux personnes publiques associées le 09 Janvier avant approbation en conseil municipal en Février.

### **Commission Voirie**

Cyrille GOUTTE informe le Conseil que suite aux intempéries des éboulements ont été constatés sur diverses voies communales, l'entreprise Perret est intervenue sur 1 journée pour consolider les talus et nettoyer les fossés aux endroits concernés.

Une partie de la chaussée s'est effondrée également sur la Route Départementale 33, à la sortie du village en direction de Saint Romain provoquant une importante perturbation de la circulation, les travaux sont à la charge du département.

Sur les voies communautaires : L'entreprise Perret reviendra début janvier 2017 pour effectuer des travaux de soutènement route de la Bigaudière (voie communautaire). L'entreprise EUROVIA a repris les enrobés qui s'étaient décollés suite à leur 1<sup>ère</sup> intervention chemin des Caloyes.

Des travaux réalisés par l'entreprise BROSSARD, Montée de la Traboule, ont permis de renouveler la canalisation d'eaux pluviales qui s'étaient bouchées et de reprendre les raccordements.

La Commune remercie M. Jean BLANC pour le don du grand sapin qui décore notre village pour les fêtes de fin d'année, place de la mairie.

### **Commission Scolaire**

Cantine : face à l'accroissement du nombre d'enfants, la commission étudie la possibilité d'agrandir la salle du restaurant scolaire ; l'ensemble des élèves pourrait ainsi manger en un seul service. Une étude de faisabilité de ce projet est en cours. Depuis décembre 2016, des bénévoles viennent en renfort du personnel communal pour encadrer les enfants durant les repas. Le conseil tient à les remercier pour leur participation.

Florent CHIRAT présente un état financier, de l'ensemble des prestations périscolaires (TAP, garderie périscolaire, centre de loisirs et transport...). L'ensemble de ces prestations sont assurées pour le compte de la commune par la MJC de l'Arbresle.

Une partie (TAP) est mise en place en application de la loi sur la réforme des rythmes scolaires sur 3 heures/semaine pour un montant de 6300 euros/an avec une aide à déduire de 50 euros par enfant participant.

L'autre partie (garderie périscolaire matin et soir, centre de loisirs du mercredi AM et des vacances scolaires) est un service rendu aux parents pour la garde des enfants pour un coût de 19 000 euros par an (déduction faite de la participation des parents et de la CAF).

A ces coûts directs, la commune doit rajouter des coûts indirects (chauffage, ménage, ameublement,...).

### Commission Bâtiments

Cédric BLANC précise que la puissance du compteur électrique de la salle polyvalente a été diminuée courant novembre 2016, réduisant ainsi le coût de l'abonnement électrique.

L'aménagement de la salle des associations (dans l'ancienne école du bas) est à l'étude, de même que la rénovation des toilettes publiques place de la bascule.

### Commission Communication

Le bulletin municipal est en cours de réalisation chez l'imprimeur, une validation finale est prévue fin d'année, il sera distribué aux habitants comme prévu début d'année 2017.

### Commission Bibliothèque

La boîte à livres est terminée, elle est actuellement visible dans la vitrine de la bibliothèque et sera présentée lors des vœux du Maire, pour être ensuite mise en place vers le portail de l'école, à disposition de tous.

**Prochain conseil municipal** : lundi 6 février 2017 à 20h00.

### Commission Fleurissement

La Commune a obtenu la « Première fleur » du Jury Régional ! Une belle récompense, fruit du travail de la commission fleurissement depuis plusieurs années et des efforts réalisés pour l'embellissement de notre village. La Commission Communication a également contribué à cette réussite en réalisant un « livret fleurissement » très apprécié par le jury. La remise des prix est prévue en avril 2017.

Aménagement Route de Bibost : Apport d'un complément de terre végétale vers l'enrochement et mise en place de l'arrosage automatique précèdent les aménagements végétaux prévus en début d'année.

Aménagement route de Saint Romain : Apport d'un complément de terre végétale également en vue de la création d'un massif composé d'arbustes, vivaces et pelouse fleurie.

### Questions diverses

Zones blanches de téléphonie : Suite à un courrier envoyé au sous-préfet dans l'objectif de faire respecter la loi sur les obligations des opérateurs à couvrir l'ensemble des zones en téléphonie mobile, des tests seront réalisés début d'année 2017 sur notre Commune.

Rallye de Charbonnières : passage d'une spéciale sur la commune le vendredi 21 avril 2017.

**Dimanche 08 janvier 2017 : La mairie convie tous les villageois à venir partager un moment de convivialité lors des vœux du maire à 10h30, à la salle des fêtes.**

#### Association Communale de Chasse

Assemblée générale de fermeture

LE VENDREDI 27 JANVIER 2017 à 20H00  
Pavillon de chasse – Ancien marché aux fruits

Clôture de la saison, pensez au retour de votre bilan de la saison 2016-2017.  
Présence indispensable.

Le bureau souhaite à toutes et tous une BONNE ANNEE 2017.

#### Bibliothèque



## Associations des P'TITS GONES : Weekend ski du 11 au 12 mars 2017 !

Les P'tits Gônes organisent du **11 au 12 mars à SAINT SORLIN D'ARVES** un weekend ski ! Les tarifs étant de **85€ pour les P'tits Gones et Anciens P'tits Gones et 115€ pour les conjoints et amis**. Un prix sera redéfini pour les personnes qui ne skient pas.

Départ le samedi, aux alentours de 4h30 de la place de la bascule à Saint Julien (l'heure étant à redéfinir). Les croissants, le chocolat et le café seront offerts lors d'une halte. Concernant le gîte, nous serons hébergés dans le gîte « Le petit chamois », situé au cœur du village et au pied des pistes.

A partir de 9h, nous nous rendrons sur les pistes, ceux qui n'ont pas de matériel iront le louer. Le forfait et l'assurance sont compris dans le prix du weekend. Les repas du samedi et dimanche midi sont libres et à votre charge.

Nous nous retrouverons le soir autour d'un apéro, d'un bon repas (le tout également compris dans le prix). Ceux qui le souhaitent pourront terminer la soirée dans un PUB ou en boîte.

Le dimanche matin, petit déjeuner offert et pour les plus motivés, possibilité de retourner skier (à vos frais).

Le départ de la station est encore à définir, mais se fera sûrement vers 17h le dimanche.

### Ne pas oublier :

- ➔ Se munir d'un drap et d'un duvet.
- ➔ Pour les mineurs, nous fournir une autorisation parentale en même temps que le coupon réponse.

Merci de rendre ce coupon réponse **avant le 15 février** à Laurine FARJOT (06 38 40 51 47) ou au bar LA TONNELLE.



### APE

L'ameublement de la BCD, financé par l'APE, est arrivé. Nos petits écoliers peuvent lire, se documenter dans un lieu coloré, confortable et convivial. Ils ont à disposition des bancs et fauteuils en mousse, un îlot central ainsi que des bacs à hauteur pour ranger les livres.



### Cantine

Nous avons sollicité, en début d'année, la mairie pour prendre en charge le remplacement des réhausseurs à la cantine qui commençaient vraiment à être usés. Nous avons eu une réponse favorable et 10 chaises ont été achetées. Depuis quelques semaines, à l'initiative de la mairie, des personnes à la retraite sur Saint Julien viennent à tour de rôle aider les midis à servir, surveiller, couper les aliments. Nous remercions chaleureusement toutes ces personnes qui contribuent au bon déroulement des repas pris par nos enfants.



### Retour sur manifestations

-Cette année encore, grâce à votre participation, la vente de sapins c'est bien déroulée (plus de 60 sapins vendus). La présence du père Noël a fait l'unanimité ! Nous remercions tout particulièrement les parents qui ont participé à la « 1<sup>ère</sup> commission » afin d'aider les membres de l'APE.

-Le repas de Noël s'est déroulé le 15 Décembre. L'APE tenait à remercier toutes les personnes qui ont participé activement à la réussite de cette journée. Dans l'après-midi, les enfants ont entonné des chants de Noël avant que le Père Noël, en personne, ne vienne distribuer les cadeaux commandés pour l'école. La journée s'est terminée par un goûter offert par l'APE et un bon chocolat chaud offert par la MJC de Bessenay.

### Manifestation à venir

Nous vous attendons tous pour le loto qui se déroulera le **dimanche 29 janvier** avec de nombreux lots à gagner. Les enfants vont sûrement passer vous vendre des cartons d'ici là...



**Apiculture : Déclaration de ruches 2016 : Du 1er septembre au 31 décembre 2016**

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, **dès la première colonie d'abeilles détenue.**

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le **1er septembre et le 31 décembre**. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :

**<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>**

*(pour la déclaration 2016, l'utilisation du Cerfa papier 13995\*04 est toujours possible)*

**ADMR :** Vous souhaitez être utile pour les autres, vous avez envie de partager et développer des compétences et des savoir-faire, vous aimez les contacts, vous avez un peu de temps...**Rejoignez-les et devenez bénévoles !**

Diverses missions sont possibles : Réaliser des visites auprès de nos clients-bénéficiaires, participer à la gestion des ressources humaines, ou à la gestion financière, assurer la communication...

**Renseignements ou contact direct :**

Agnès Veyron 06.85.99.67.97

**Inscrivez-vous :**

<http://admr-rhone.fr/devenir-benevole>



DEVENEZ  
BÉNÉVOLE

Pour les aider à bien vivre chez eux,

*sortez de chez vous!*



**Chaque habitant du territoire produit 525 kg de déchets par an. Comment les réduire ?**

Que faire de vos déchets pour qu'ils soient valorisés ? Avec ce nouveau guide du tri, vous trouverez toutes les réponses à vos questions pour réduire à la source vos déchets et toujours mieux les recycler.

Le guide du tri est téléchargeable sur le site [www.paysdelarbresle.fr](http://www.paysdelarbresle.fr) et vous sera distribué avec le calendrier de collecte.

**Nous vous invitons tous à consulter ce document facile à lire, récapitulant les bons gestes.**

**Janvier 2017**

- Dimanche 8 Vœux du maire, à la salle polyvalente, à 10h30
- Dimanche 29 Loto organisé par l'APE
- Dimanche 29 ADMR : concours de belotes à Courzieu à 14h

**Février 2017**

- Dimanche 5 Boudins, patrimoines et anciens
- Samedi 18 Soirée du Foot
- Samedi 25 Assemblée Générale du patrimoine